

1. REDEVANCE ATERRISSAGE (*landing fees*)

Redevance Atterrissage MMD : Masse Maximale au décollage	Tarifs*
<i>mode de calcul en FCFP</i>	
MMD jusqu'à 2 T	228
MMD supérieur à 2 T et jusqu' à 6 T	228+ (116 x (MMD – 2))
MMD supérieur à 6 T et jusqu' à 25 T	689+ (247 x (MMD – 6))
MMD supérieur à 25 T et jusqu' à 75 T	7 109+ (571 x (MMD – 25))
MMD supérieur à 75 T	35 648 + (806 x (MMD – 75))

* Entrée en vigueur le 01/01/17

2. REDEVANCE PASSAGER (*passenger fees*)

Redevance PASSAGER en FCFP	Tarifs**
Départ de Bora Bora	492

** Entrée en vigueur à la mise en service du réseau d'adduction en eau potable le 01/06/17

3. REDEVANCE BALISAGE (*lighting charge*)

	Tarifs au 01/09/16
BALISAGE	
Catégorie 3 (ILES)	977

4. REDEVANCE STATIONNEMENT (*aircraft parking charges*)

Redevance STATIONNEMENT en FCFP	Tarifs au 01/09/16
Par 10 Tonnes et par Heure	174
Abonnement Domestique vols commerciaux par T et par mois sur aérodrome de base	2 318
Aviation Générale MMD < 6T par T et par mois	1 274

Redevance de stationnement « longue durée » majorée et calculée forfaitairement***

*** Entrée en vigueur le 01/04/17

→ **Modalités d'application :**

- Application du tarif de base jusqu'à 12h de stationnement ;
- A partir de 12h de stationnement jusqu'à 24h, majoration de 50% du tarif de base ;
- A partir de 24h de stationnement, majoration de 100% du tarif de base (par 24h indivisibles) ;
- La franchise de 2h est inapplicable pour tout stationnement d'une durée supérieure à 12h.

→ **Conditions d'exonération :**

- La majoration ne s'appliquera pas aux compagnies assurant des vols réguliers ou celles ayant leur base d'exploitation sur le site concerné ;
- La majoration ne concernera pas l'immobilisation pour raison technique dès lors que cette immobilisation est justifiée auprès du Gestionnaire d'aéroport.